

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DIZIER  
CANTON D'EURVILLE-BIENVILLE  
COMMUNE DE CUREL  
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 AVRIL 2022

**Convocation adressée le 08/04/2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 15 avril, à 18 Heures 30 minutes, le Conseil Municipal de CUREL s'est réuni, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur David COLIN, Maire de CUREL.

**Présents:** Mr David COLIN, Mme Angélique HUGUIN, Mme Sylvie COLIN, Mme Elisabeth SIRI, Mr Luc COLIN, Mme Nicole KRILL

**Absents excusé(s) :** Mr GREFF Benjamin, Mr BECART Sylvain  
**Absent (s) :** JOLY Anaïs

Mr GREFF Benjamin a donné procuration à Mme COLIN Sylvie  
Mr BECART Sylvain a donné procuration à Mr COLIN David

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Christine BOURGADEL

**ORDRE DU JOUR :**

- Vote du compte de gestion année 2021
- Vote du compte administratif année 2021
- Affectation du résultat
- Vote des taux d'imposition année 2022
- Subventions associations année 2022
- Programme d'investissements année 2022
- Budget primitif année 2022
- DETR 2022 : Achat radars pédagogique
- Travaux de remise en état des aires de trottoirs Rue de la Gare, Grande Rue et pose d'un abri de bus
- Fixation de la durée d'amortissement du matériel de bureau et informatique
- Informations et questions diverses

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT**

Le compte-rendu de la séance du 04 mars 2022 est adopté par le Conseil Municipal.

**DEL 06/2022 COMPTE DE GESTION ANNÉE 2021**

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'année 2021 dressé par le comptable de la Trésorerie de Saint-Dizier.

**DEL 07/2022 COMPTE ADMINISTRATIF ANNEE 2021**

**Section de fonctionnement**

RECETTES : 365 027.85 euros  
DEPENSES : 290 939.78 euros

**Excédent de fonctionnement.....74 088.07 euros**

## Section d'investissement

RECETTES : 70 424.49 euros

DEPENSES : 145 247.40 euros

**Déficit d'investissement.....74 822.91 euros**

Par 7 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le compte administratif est adopté hors la présence du maire.

## DEL 08/2022 AFFECTATION DES RÉSULTATS

- Vu l'instruction comptable interministérielle M14
- Vu le compte de gestion 2021 dressé par le comptable
- Vu le compte administratif 2021 dressé par le Maire

## REPORTS

Pour rappel : Excédent reporté de la section d'investissement de l'année antérieure...21 018.63 euros

Pour rappel : Excédent reporté de la section fonctionnement de l'année antérieure....67 045.92 euros

Solde d'exécution (Déficit 001) de la section d'investissement de..... 74 822.91 euros

Solde d'exécution (Excedent 002) de la section de fonctionnement de.....74 088.07 euros

**Besoin net de la section d'investissement.....53 804.28 euros**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002)..... 87 329.71 euros

Excédent de de fonctionnement capitalisé (R1068).....53 804.28 euros

## DEL 09/2022 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION ANNÉE 2022

Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022 et de maintenir les taux de l'année précédente soit :

- TFB : 51.18 %
- TFNB 42.82 %

## DEL 10/2022 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS ANNEE 2022

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations ci-dessous les sommes suivantes :

- |                        |           |
|------------------------|-----------|
| - PEEP                 | 25 euros  |
| - DON DU SANG          | 25 euros  |
| - LES BLEUETS          | 25 euros  |
| - SOUVENIR FRANÇAIS    | 25 euros  |
| - OCCE                 | 500 euros |
| - LA PERCHE CURELLOISE | 750 euros |
| - A.C.C.A              | 600 euros |
| - FOYER RURAL          | 250 euros |

## DEL 11/2022 PROGRAMME D'INVESTISSEMENT ANNÉE 2022

### Au chapitre 20

- compte 2051

Logiciels informatiques Mairie .....3 642.00 euros

## Au Chapitre 21

- compte 21568  
Achat extincteurs.....871.14 euros
- compte 2128  
Aménagement d'une aire de pique nique .....3 360.00 euros
- compte 2152  
Radars pédagogiques.....6 659.47 euros  
Travaux de remise en état des aires de trottoirs et Abri de Bus .....27 678.84 euros
- Compte 2181  
Achat radiateurs.....500.00 euros
- Compte 2184  
Achat lave-vaisselle.....3 000.00 euros

**TOTAL INVESTISSEMENT 2022..... 45 711.45 euros**

## DEL 12/2022 BUDGET PRIMITIF ANNÉE 2022

### Section de Fonctionnement :

RECETTES : 387 903.71 euros  
DEPENSES : 387 903.71 euros

### Section d'investissement :

RECETTES : 102 872.47 euros  
DEPENSES : 10 2872.47 euros

Par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le conseil municipal adopte le budget primitif 2022.

## DEL 13/2022 DETR 2022 : ACHAT RADARS PEDAGOGIQUES

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2022 (DETR) peut être obtenue pour l'achat de radars pédagogiques.

Il précise que le montant d'un radar pédagogique s'élève à 5 549.56 euros HT soit 6 659.47 euros TTC.

Le taux de subvention qui peut être accordé est de 50% du montant HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de demander une subvention au titre de la **DETR 2022**, d'un montant de **40%** pour l'achat d'un radar pédagogique
- **établit** le plan de financement comme suit :

Montant total de l'opération : 5 549.56 HT  
Subvention DETR 2022 : 40 % soit 2 219.82 euros HT  
Subvention département : 20 % soit 1 109.91 euros HT  
Total subventions : 3 329.73 euros HT  
Autofinancement commune : 2 219.83 euros HT

- **autorise** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Préfet, une subvention au titre de la DETR 2022 pour l'achat d'un radar pédagogique et à signer tous les documents afférents à cette demande.

### **DEL 14/2022 TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DES AIRES DE TROTTOIRS « RUE DE LA GARE », « GRANDE RUE » et POSE D'UN ABRI DE BUS**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de remise en état des aires de trottoirs « Rue de la Gare et Grande Rue » avec l'achat et la pose d'un abri de bus pour les enfants empruntant les transports scolaires « Rue de la Gare ». Ces travaux permettront de sécuriser le cheminement des piétons et notamment des enfants qui se rendent aux transports scolaires.

Le devis de l'entreprise SAVOLDELLI s'élève à 17 897.80 euros HT soit 21 477.36 euros TTC

Le devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD s'élève à 5 167.90 euros HT soit 6 201.48 euros TTC pour l'achat et la pose d'un abri de bus.

Le Coût total des travaux s'élève à 23 065.70 euros HT soit 27 678.84 euros TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :

- Décide de réaliser les travaux de remise en état des aires de trottoirs « Rue de la Gare et Grande Rue »
- Décide l'achat et la pose d'un abri de bus
- Accepte le devis de l'entreprise SAVOLDELLI pour la somme de 17 897.80 euros HT soit 21 477.36 euros TTC.
- Accepte le devis de la société SIGNAUX GIROD pour la somme de 5 167.90 euros HT soit 6 201.48 euros TTC
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Département, GIP, Conseil Régional etc...
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### **DEL 15/2022 FIXATION DE LA DUREE D'AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer la durée d'amortissement pour le compte 2183 « Matériel de bureau et matériel informatique » à 5 ans.

Après en avoir délibéré, par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, le Conseil Municipal décide de fixer la durée d'amortissement pour le compte 2183 à 5 ans.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **1/ Eclairage Public**

Monsieur le Maire va se renseigner auprès du SDED 52 pour éteindre l'éclairage public pour faire des économies.

### **2/ Recrutement**

Monsieur HORNBECK Gérard a été recruté en remplacement de Monsieur Legay Franck.

### **3/ Plainte auprès de la Gendarmerie**

Monsieur le Maire informe qu'il a été déposé plainte auprès de la gendarmerie de Joinville concernant des vis métalliques introduites dans des souches sur un chemin communal qui présentaient un danger pour les personnes empruntant ce chemin.

#### **4/ Cérémonie du 8 mai**

La cérémonie du 8 mai se déroulera à 11 heures.

#### **5/ Elections législatives**

Les élections législatives auront lieu le dimanche 12 juin 2022 et 19 juin 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.